



Disclaimer: unless otherwise agreed by the Council of UPOV, only documents that have been adopted by the Council of UPOV and that have not been superseded can represent UPOV policies or guidance.

This document has been scanned from a paper copy and may have some discrepancies from the original document.

Avertissement: sauf si le Conseil de l'UPOV en décide autrement, seuls les documents adoptés par le Conseil de l'UPOV n'ayant pas été remplacés peuvent représenter les principes ou les orientations de l'UPOV.

Ce document a été numérisé à partir d'une copie papier et peut contenir des différences avec le document original.

Allgemeiner Haftungsausschluß: Sofern nicht anders vom Rat der UPOV vereinbart, geben nur Dokumente, die vom Rat der UPOV angenommen und nicht ersetzt wurden, Grundsätze oder eine Anleitung der UPOV wieder.

Dieses Dokument wurde von einer Papierkopie gescannt und könnte Abweichungen vom Originaldokument aufweisen.

Descargo de responsabilidad: salvo que el Consejo de la UPOV decida de otro modo, solo se considerarán documentos de políticas u orientaciones de la UPOV los que hayan sido aprobados por el Consejo de la UPOV y no hayan sido reemplazados.

Este documento ha sido escaneado a partir de una copia en papel y puede que existan divergencias en relación con el documento original.

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

GENÈVE

CONSEIL

Dixième session ordinaire
Genève, 13 au 15 octobre 1976

DATES PROVISOIRES DES REUNIONS EN 1977

propositions du Bureau de l'Union

1. Comme les années précédentes, le Bureau de l'Union a fixé provisoirement, aux dates indiquées dans l'annexe les réunions de l'UPOV qui pourraient avoir lieu en 1977 et a demandé aux services administratifs de l'OMPI de réserver à titre provisoire les salles de conférences pour les dates en questions.
2. En fixant provisoirement ces dates, le Secrétariat n'a nullement l'intention de se substituer aux organes compétents de l'UPOV. Il est bien entendu que ces organes ont la faculté de décider de tenir leurs réunions à d'autres dates. L'établissement d'une liste de dates provisoires ne signifie pas non plus que lesdites réunions devront nécessairement avoir lieu en 1977.

[Une annexe suit]

Dates provisoires des réunions en 1977Conseil

du 26 au 28 octobre

Comité consultatif

les 29 et 30 mars
les 25 et 28 octobre

Comité directeur technique

du 18 au 20 mai
du 15 au 17 novembre

Groupe de travail sur les dénominations variétales

éventuellement entre le 20 et le 23 septembre

Groupe de travail sur l'harmonisation des taxes

éventuellement les 16 ou 17 mai

Comité d'experts pour la coopération internationale en matière d'examen

les 16 et 17 mai

Comité d'experts pour l'interprétation et la revision de la Convention

du 8 au 11 mars
du 20 au 23 septembre

Groupe de travail technique sur les plantes agricoles

du 24 au 26 mai à Hanovre (République fédérale d'Allemagne)

Groupe de travail technique sur les plantes potagères

du 6 au 8 septembre à Aarslev (Danmark)

Groupe de travail technique sur les plantes fruitières

du 10 au 12 mai probablement en Espagne (ou Genève)

Groupe de travail technique sur les arbres forestiers

du 14 au 16 juin à Orléans (France)

Groupe de travail technique sur les plantes ornementales

du 7 au 9 juin à Wageningen (Pays-Bas)